

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 30 [i.e. 31]

Artikel: Origine de la place de Montbenon
Autor: J.F.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tra dans la mêlée littéraire et publia quelques romans qui firent ressortir ses plus brillantes qualités d'écrivain : la *Nouvelle génération*, les *Deux nations*, *Tancrède* ou la *Nouvelle croisade* (années 1844, 1845 et 1847).

Lorsque Robert Peel eut aboli le système des douanes protectrices et proclamé la liberté du commerce, Disraëli s'empressa de l'attaquer et se fit le chef des protectionnistes. A la formation du cabinet Derby (1852), il y fut appelé comme chancelier de l'Echiquier, poste très élevé, qui n'a au-dessus de lui que le roi, les membres de la famille royale et l'archevêque de Cantorbéry. Pour se maintenir au pouvoir, il ne tarda pas à abandonner ses idées protectionnistes.

Diverses fluctuations politiques le chassèrent et le ramenèrent tour à tour au ministère, où il fut trois fois chancelier de l'Echiquier.

De 1868 à 1874, Disraëli devint le chef de l'opposition et attaqua le ministère Gladstone avec l'apreté et la verve sarcastique qui est le trait saillant de son talent oratoire. Son parti obtint, dès 1874, une très forte majorité aux élections. Gladstone se retira et Disraëli fut appelé à former un nouveau ministère. Ce fut lui qui, deux ans plus tard, présenta à la Chambre un bill demandant que la reine prît le titre d'impératrice de l'Inde. Cette même année, la reine conféra à M. Disraëli les titres de *vicomte de Hughenden* et de *comte de Beaconsfield*, qui le faisaient entrer à la Chambre des Pairs, où il défendit la politique du cabinet.

Voici le jugement que porte sur M. Disraëli, romancier et écrivain, un critique très autorisé du journal le *Temps*, M. Scherer :

« M. Disraëli, dit-il, n'a jamais été un grand écrivain, ni même un remarquable romancier, mais il a toujours suppléé à ce qui lui manquait par une sorte de diablerie, par l'entrain et le savoir-faire. Celui qui trouvera le mieux son compte dans *Lothair*, c'est l'homme en quête de petits riens et d'amusants scandales... Ne demandez à M. Disraëli ni intrigue fortement nouée, ni profondeur de caractère, rien de ce qui fait le grand romancier : il ne brille que dans l'esquisse légère et l'amusant bavardage. J'en dirai autant de ses personnages; ceux dont le portrait aurait exigé quelque vigueur de touche sont manqués, tandis que les excentricités et les ridicules sont souvent rendus d'une manière amusante. Je ne sais si je me trompe, mais je n'ai pu lire *Lothair* sans m'imaginer que je comprenais mieux l'homme politique après avoir vu l'écrivain à l'œuvre. »

[Origine de la place de Montbenon.]

De quand date la place de Montbenon et ses beaux arbres séculaires? C'est grâce aux nombreux travaux et extraits faits dans les archives communales de Lausanne par M. Ernest Chavannes-Dapples que nous pouvons répondre à cette question, ainsi qu'à plusieurs autres.

Un acte passé entre la commune de Lausanne, en mai 1345, nous apprend qu'un échange de vignes eut lieu à ce moment entre la dite commune et Guillaume de Compeys, chevalier et sénéchal de Lausanne, qui céda une vigne sous Montbenon, ainsi que celles qui étaient voisines et sur lesquelles il avait des droits, entre le petit chemin tendant de Montbenon contre Mornex, du côté d'orient et le chemin public dit de Villard, du côté d'occident, en vue de permettre à la commune de créer en cet endroit une grande place comme elle l'entendrait.

Guillaume de Compeys reçut, en contre-échange, trois pièces de terre aux environs de Lausanne, qui sont spécifiées dans l'acte. Les personnes chargées de la délimitation des fonds échangés furent: Nicolas de Blonay, curé de Chastel, Michel de Venes, donzel et psautier, et François d'Aubonne, citoyens de Lausanne. L'acte est daté du mercredi après Pentecôte et du lundi qui suit l'octave de cette fête, ce qui correspond aux 18 et 23 mai 1345; cet acte est signé par le clerc ou notaire Pierre de Pullie.

Il paraît qu'à cette époque la place de Montbenon n'existait que comme un pâturage et sans aucun arrangement. C'est donc l'acquisition des vignes faite en 1345 qui permit la plantation des beaux arbres qui font l'ornement et les délices de cette place publique. Les plus anciens de ces arbres dataient-ils de 1345, soit de plus de 500 ans? Y a-t-il eu là deux ou trois générations d'arbres? C'est à Messieurs les experts forestiers à répondre à cette question.

Voilà donc l'origine de cette place de Montbenon qui est désignée dans l'acte de 1345 par: *Montbenon*, dont l'étymologie doit être: *Mons-benignus*, soit *Mont-Benoît* ou mont dédié à St-Benoît.

J.-F. P.

Coumeint on appreind l'allemand.

Noutron sindiquo qu'avâi prau d'orgouet volliésâi que son valet appreingné l'allemand, po pouâi figurâ pè lo mondo. Mâ coumeint ne pouâvé pas fère grand frais, fe tsemin et manâirè po lâi trovâ n'a pllièce sein payî. L'eingadzè donc son coo dein n'a peinchon à Berne po fèrè le coumechons. Tot allâvé bin lè premi dzo, mâ on bio matin on lâi baillè on panâi po allâ querî d'au pan tzi lo bolondzi, et noutron gaillâ sè perd pè lè tzerrâirè et après avâi veri et reveri permi cé moué dè mâison qu'on l'ai dit la ville Fédérale, tzertzé on moian de sé fèrè compreindrè. Fâ on signe avoué la man contré sa botze po fèrè vairé que tzertzivé oquié po medzi. Tot per on coup, reincontré doû monsu et lau fâ la mêma mena avoué on air désespéra. L'an zu pedi et lo minont tzi on grand monsu; mâ quand ie ve que faillesâi montâ d'âi grands égrâs, sè dese à li-mêmo que n'irè pas lo bolondzi. E mé sè défeindâi po montâ, mé lo bussâvont, kâ crésont que pèsâi la tita.

Lè bon, l'eintron tzi lo monsu et font chetâ Darniet dein n'a balla chôla. L'étai pardieu tot gruleint.